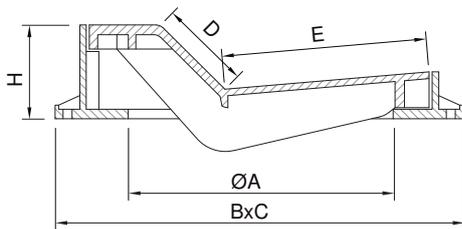
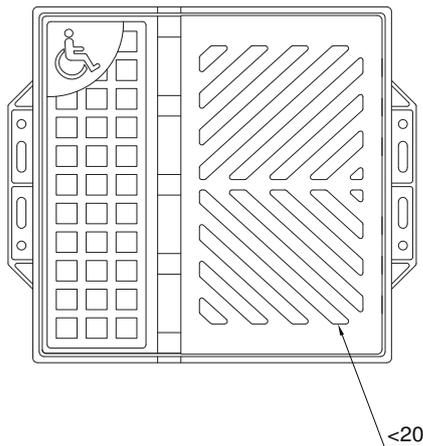


GAAi

Bouche d'égout, grille avaloir C250

PMR



DESCRIPTION

Bouche d'égout – Grille Avaloir C250

AVANTAGES DU PRODUIT

- Grille d'avaloir spécifiquement adaptée aux cheminées maçonnées ou préfabriquées de dimensions intérieures de 400 X 400 mm.
- Compatible avec les profils normalisés des bordures de type A.
- Cadre carré avec semelle de répartition nervurée.
- Trous dans la semelle pour un chevillage éventuel.
- Cote de passage de Ø 405 mm.
- Manipulation aisée au moyen de tout outil traditionnel.
- Espaces entre barreaux < 20 mm
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

MATIÈRE

Fonte ductile GJS 500-7 selon EN1563.

REVÊTEMENT

- Peinture hydrosoluble noire non toxique et non polluante

LIEU D'INSTALLATION

Particulièrement destiné aux dispositifs de couronnement installés dans la zone des caniveaux ou bordures longeant les voies de circulation et les trottoirs qui mesurée à partir de la bordure, s'étend au maximum à 0,5 m côté voie de circulation, et au maximum à 0,2 m côté zone piétonne.

RÉFÉRENCE	NR. D'ARTICLE	DIMENSIONS					SURFACE D'AVALEMENT	KG	COLIS
		A	BXC	D	E	H			
GAAi	84433099	Ø405	605x545	106	282	130	5,0437 dm ²	46	8

Dimensions en mm - Poids, mesures, photos et schémas non contractuels - Diffusion non contrôlée.

éditeur responsable: FONDATEL-LECOMTE sa • Tél. 0032 (0)64 23 63 21 • e-mail: seneffe@fondatel.com

Commercial-Logistique: Rue Georges Stephenson 25 | Zoning industriel Seneffe C | B-7180 Seneffe • Production-siège: Parc Industriel | Rue Reppe 3 | B-5300 Seilles-Andenne

GAAi

Bouche d'égout, grille avaloir C250

PMR



<https://fondatel.com/index.php/politique-environnementale/>
<https://qr.co2logic.com/52518ea7746fcbcc911c6b2a8873e80>

ENVIRONNEMENT

0 kg CO₂/ensemble par compenstion (*)

(*) Sur base de son bilan carbone, Fondatel a mis en place un plan d'actions visant à diminuer de 20% ses émissions CO₂ d'ici 2025 suivant les directives européennes.

Pour contrebalancer les émissions qui ne peuvent pas encore être évitées, Fondatel s'est engagée à soutenir des projets climatiques certifiés, permettant de réduire les émissions carbone globales et présentant des co-bénéfices alignés sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La compensation est de 99,82 kg CO₂/ensemble avec revêtement